

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

### Décision du 14 janvier 2013 portant délégation des signatures des pièces justificatives relatives aux dépenses et aux opérations de régularisation (direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest)

NOR : DEVA1300970S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Ouest,  
Vu le code des marchés publics ;  
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;  
Vu l'arrêté n° 13986 en date du 23 décembre 2008 portant nomination de M. Yves Garrigues en qualité de directeur de la sécurité de l'aviation civile Ouest ;  
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 2 ;  
Vu l'arrêté du 12 janvier 2009 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest ;  
Vu la décision du 11 janvier 2013 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest),

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à l'effet de signer toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses et aux attestations de service fait, ainsi qu'aux opérations de régularisation, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

- M. Albert Pasquarelli, assistant d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances.
- Mme Véronique Le Hir, assistante d'administration de l'aviation civile, adjointe au chef de la subdivision finances.
- M. José Gonçalves, adjoint d'administration de l'aviation civile, gestionnaire à la subdivision finances.
- M. Daniel Heute, adjoint d'administration de l'aviation civile, gestionnaire à la subdivision finances.

#### Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer toutes les pièces justificatives relatives aux attestations de service fait, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

- M. Philippe Oillo, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de cabinet.
- M. André Xech, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargé de mission.
- M. Marc Guillemot, assistant d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision marchés.
- M. Sylvain Maillard, assistant d'administration de l'aviation civile, gestionnaire à la subdivision marchés.
- M. Lionel Gobry, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la subdivision logistique.
- Mme Marie-José Gonçalves, assistante d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision ressources humaines.

Mme Nadine Lescop, assistante d'administration de l'aviation civile, correspondante sociale régionale.

M. Yannick Le Jeune, ouvrier d'État, responsable de l'entité informatique.

Mme Anne Farcy, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du département surveillance et régulation.

M. Alain Simon, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division aéroports et navigation aérienne.

M. Frédéric Dantzer, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division sûreté.

M. Philippe Luce, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division régulation et développement durable.

M. Michel Kermarrec, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division opérateurs aériens.

M. Jean-Pierre Orecchioni, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Bretagne.

Mme Gwénola Le Rohellec, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances à la délégation Bretagne.

M. Emmanuel Siebert, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Pays de la Loire.

M. Jacques Lechner, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargé de mission aéroport du Grand Ouest à la délégation Pays de la Loire.

Mme Karine Moal, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargé de projet aéroport du Grand Ouest à la délégation Pays de la Loire.

Mme Brigitte Boileau, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances à la délégation Pays de la Loire.

M. Pascal Le Drogo, ouvrier d'État, responsable logistique à la délégation Pays de la Loire.

M. Franck Bourguin de Méder, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Basse-Normandie et Haute-Normandie.

M. Hervé Maurel, technicien supérieur de l'aviation civile, adjoint au délégué Basse-Normandie et Haute-Normandie.

Mme Nancy Campos-Paredes, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances à la délégation Basse-Normandie et Haute-Normandie.

M. Jean-Marie Lair, ouvrier d'État, responsable logistique à la délégation Basse-Normandie et Haute-Normandie.

M. Philippe Tiercelin, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Centre.

Mme Martine Riguet, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances à la délégation Centre.

M. René Rivoal, ouvrier d'État, responsable logistique à la délégation Centre.

### Article 3

La décision du 5 juin 2012 portant délégation des signatures des pièces justificatives relatives aux dépenses et aux opérations de régularisation (direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest) est abrogée.

### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 janvier 2013.

*Le directeur de la sécurité  
de l'aviation civile Ouest,*

Y. GARRIGUES